

Compte rendu de la commission

Enfance-Jeunesse-Ecole

27 NOVEMBRE 2008

Présents : Jean-Louis Delarbre, Daniel Thomasson, Henri Roudier, Sandra Trocme, Brigitte Prudent, Jean-Luc Rouby, Valérie Alamarguy, Elisabeth Barlaud, Florence Fauriaux, Clarisse Cotinat-Caquineau, Nadège Hervé, Stéphanie Rampignon, Benoit Douezy.

Excusés : Renée Nicoux, Karine Finet, Serge Martinat, Nathalie Mahut.

◇ Accueil des jeunes

- Rappel par Jean-Louis Delarbre qu'un temps de travail d'animation pour les ados est prévu dans le contrat enfance jeunesse. Proposition faite lors de la réunion du 18 septembre.
- La commission retient l'âge de 14 ans comme limite pour définir 2 groupes (la même que l'administration).
- Pour les 10 -14 ans Sandra les a réunis pour un échange d'idées. Pas de difficultés pour les mobiliser car nous sommes, pour cette tranche d'âge, dans la continuité de l'accueil de loisirs.
- Pour les 14-18 ans, une rencontre est prévue à la médiathèque le 24 janvier pour programmer une sortie pendant les vacances de février et envisager d'autres projets.
- Elisabeth, Benoît et Sandra se chargent de faire la communication avec l'aide de Floriana.

◇ Petite enfance

- Il est évoqué le manque d'assistante maternelle :
- Propositions à étudier :
 - mise en place d'une micro crèche en envisageant de louer un local aux HLM.
 - ouverture de l'accueil de loisirs aux assistantes maternelles pour une matinée supplémentaire.
- Il est retenu de programmer une rencontre entre les assistantes maternelles et des membres de la commission pour un échange d'idées le jeudi 22 janvier à 20 heures 30 à l'accueil de loisirs.
- Benoît évoque la mise en place de « mamies nounous », association découverte dans les Deux-Sèvres. Il en rencontrera la présidente pendant les fêtes et fera un compte-rendu à la prochaine réunion.

◇ Questions diverses

- La proposition des tarifs de la garderie retenue lors de la dernière commission a été actée par le conseil municipal.
- Information : le conseil municipal a voté l'interdiction de circulation et de stationnement dans la rue des petites écoles de 16h à 17h.
- M. Rouby nous informe qu'à la rentrée 2009, les écoles devront rester ouvertes de 16h30 à 18h30 avec de multiples activités à mettre en place.

Prochaine réunion de la commission : 29 janvier à 20h